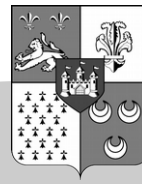
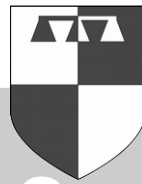
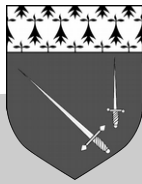


SPÉCIAL COVID

N°4

PARUTION 28/05/2020



LETTRE D'INFOS

BULLETIN CO-RÉALISÉ ENTRE LES COMMUNES DE PLEUDIHEN, SAINT-HÉLEN ET LA VICOMTÉ.

**ÉDITION
PLEUDIHEN-SUR-RANCE**

www.pleudihen.fr

Nous écrivons ton nom SOLIDARITÉ

Le déconfinement est donc une réalité depuis le 11 mai. Il était attendu, tant espéré. Il ne faut cependant pas se « relâcher ». La population le sait et doit continuer à respecter les gestes barrière et les consignes de sécurité sanitaire comme elle a su bien le faire depuis le 17 mars dernier.

La vigilance et la prudence sont toujours d'actualité, au risque d'annihiler huit semaines de confinement. C'est dans ce contexte que la décision d'offrir un masque par habitant de nos trois communes a été prise.

Ceci a été apprécié par nos populations, tout comme l'est cette lettre d'information intercommunale qui traduit parfaitement l'état d'esprit qui prévaut dans ces initiatives, à savoir répondre au mieux aux problèmes nés de la pandémie du covid 19.

Il s'agit de privilégier l'intérêt général et le bien être des habitants. C'est la motivation première des élus des trois municipalités, qu'ils soient anciens ou nouveaux. La situation de crise sanitaire que nous traversons appelle l'ensemble des élus à prendre pleinement conscience de leurs responsabilités.

Nous avons ainsi confirmé que les instances municipales avaient un rôle important à jouer. Elles ont agi sans attendre des directives tombées d'en haut. Elles ont su être réactives et créatives pour répondre aux besoins des populations.

Cette solidarité intercommunale exemplaire permet de fédérer les énergies et les moyens pour les résultats positifs que les habitants ont pu constater. SOLIDARITE, voilà bien un mot qui a repris tout son sens avec la pandémie. Une chaîne solidaire et fraternelle, une chaîne d'union locale si l'on peut dire s'est rapidement mise en place pour venir en aide aux plus vulnérables d'entre nous.

Chacun a fait attention à l'autre. Chacun a redécouvert ou découvert son voisin, son quartier, son village. L'après coronavirus sera ce que nous en ferons collectivement.

C'est à nous toutes et tous de faire en sorte de ne pas retomber dans les travers du passé, dans le piège de l'individualisme, de l'égoïsme, du chacun pour soi. Continuons à être bienveillant les uns envers les autres. L'indifférence est l'un des meilleurs alliés du virus.

Pour Pleudihen-sur-Rance : David Boixière ;

Pour Saint-Hélen : Pascal Perrin et Marie-Christine Pinard ;

Pour La Vicomté-sur-Rance : Jean-Louis Rucet et Alain Brombin.



OPÉRATION « 1 MASQUE POUR CHAQUE HABITANT »

6 000 masques fabriqués localement par nos bénévoles
+ 3 000 masques achetés par Dinan Agglomération

Grâce à la mobilisation de 50 couturiers/ères bénévoles, près de 6 000 masques ont été produits localement sur nos 3 communes. Entre le 8 et le 13 mai, 4 000 de ces masques ont été distribués directement aux habitants qui en avaient fait la demande. Aujourd'hui, chaque adulte et adolescent sont normalement équipés d'au moins un masque en tissu.

Nos communes ont réceptionné un lot complémentaire de masques en tissu via une commande passée par Dinan Agglomération. Ce lot vient compléter le stock restant de ceux réalisés par nos bénévoles. Nous disposons désormais d'un total suffisant pour fournir un 2^{ème} masque à ceux qui le souhaitent. Pour cela, une distribution sera assurée ce samedi 30 mai dans chaque commune.



Samedi 30 mai 2020 de 10h à 13h00
DISTRIBUTION D'UN 2^{ÈME} MASQUE

Salle des Fêtes de chaque commune



Merci de vous présenter à la salle des fêtes de votre commune avec un justificatif de domicile (pièce d'identité ou autre). Un seul masque remis par personne. Plusieurs tailles seront proposées (5/7 ans, 8/12ans, adolescent/femme, adulte homme)

Merci à tous nos bénévoles, possibilité de faire un don...

Si vous souhaitez faire un don pour les remercier, vous pouvez nous remettre un **chèque au nom du CCAS communal** en précisant au dos « **don masque** ». L'argent récolté permettra de récompenser ultérieurement et de manière conviviale nos bénévoles. Merci pour eux !

INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers :

112 ou 18 (fixe)

Médecin : 15. **Pharmacie :** 3237

Association « Soleil et Sourires » :
02.96.83.20.75

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE MAIRIES :

> **Pleudihen :** 02.96.83.20.20

> **Saint-Hélen :** 02.96.83.21.55

> **La Vicomté :** 02.96.83.21.41

NOS MARCHÉS

PLEUDIHEN (Mardi matin)

> Poissonnerie > Fromagerie
> Boucherie-charcuterie > plants
potagers (1 sem. /2) > Fruits & légumes

PLEUDIHEN (dimanche matin)

> Huîtres (jusqu'au 31 mai)

LA VICOMTÉ (Jeudi matin)

> Fruits et légumes

SAINT-HELEN (Samedi matin)

> Légumes > Poissonnerie

Un grand
merci

*“à tous nos bénévoles
et à vous qui répondez
présents au quotidien”*

Tournées TRI SÉLECTIF

(sacs jaunes)



PLEUDIHEN bourg : les mardis

PLEUDIHEN villages : 09/06 – 23/06.

SAINT-HÉLEN : tous les 15 jours

LA VICOMTÉ : les semaines impaires

Mise à disposition des sacs jaunes
dans les mairies (horaires habituels)

Plats à emporter...

Plaisirs à déguster !

NOS RESTAURATEURS

à Pleudihen-sur-Rance

RESTAURANT L'OSMOSE
(06 68 65 65 97)

PIZZERIA LA BROCHETTERIE
(02 96 83 31 10)

AUBERGE DE LA CHESNAIE
(02 23 15 26 65)

BISTROT LA CALE DE MORDREUC
(02 96 83 20 43)

à La Vicomté-sur-Rance

RESTAURANT LE LYVET GOURMAND
(02 96 41 45 48)

RESTAURANT LA VICOMTOISE
(02 96 41 96 09)

RESTAURANT LA POINTE
(02 96 93 21 13)

CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 23 MAI 2020

Le 15 mars 2020, les Pleudihennais ont désigné les 23 membres du conseil municipal. La liste PLEUDIHEN NOTRE BIEN COMMUN de David Boixière a été créditée de 71,2% des suffrages et se voit attribuer 20 sièges. La liste DEMAIN PLEUDIHEN de Gilberte Bellanger avec 28,8 % des voix remporte 3 sièges.

Le premier conseil de cette mandature s'est tenu le samedi 23 mai en salle des fêtes afin de garantir les mesures de distanciation. Il avait pour objet l'élection du maire et la nomination des adjoints. Après l'ouverture par le maire sortant, c'est le doyen de séance, Michel Perrussel, qui a ordonné le scrutin. Deux candidats s'étaient déclarés, David Boixière a été réélu maire de Pleudihen-sur-Rance par 20 voix contre 3 pour Gilberte Bellanger.

Le maire a été immédiatement installé dans ses fonctions. Après avoir remercié les électeurs et électrices, il rendu hommage à la solidarité constatée depuis plusieurs semaines. Il s'est également adressé aux élus sortants pour les remercier de leur engagement. Avec émotion, il a salué Michel Vaspert qui aura consacré 36 ans de sa vie à Pleudihen, dont 26 en tant que maire. Un engagement de longue durée qui est aussi un investissement personnel exceptionnel « 36 ans qui ont vu croître notre belle commune, qui l'ont vue grandir sans la dénaturer, dans le respect de ses habitants et de son histoire ». Il a remercié également son premier adjoint, Bertrand Pangault dont le premier mandat remonte à 1977. L'occasion de rappeler à tous « il nous revient à nous élus de 2020, d'être les dignes héritiers de tous ceux qui nous ont précédés ». Et d'ajouter dans une volonté de concorde « nous voici donc 23 élus au service de Pleudihen-sur-Rance. Je suis personnellement fier d'en être le maire et, plus que jamais, je compte sur chacun d'entre vous. Je compte sur votre implication respectueuse, sur votre participation constructive et désintéressée, sur votre sens du devoir et des responsabilités ».

Il a ensuite proposé de réduire le nombre d'adjoints de 6 à 5. Les conseillers ont élu par 20 voix (3 abstentions), les adjoints suivants : Jean-François Hulaud, Véronique Méheust, Didier Juin, Nathalie Prié et Jacques Terrière. Les rôles, délégations et commissions seront fixés lors du conseil du 29/05.

APPEL AUX VOLONTAIRES – samedi 6 juin 2020

A l'occasion de la Journée Mondiale des océans l'association l'Herbu du Bas Champ organise le samedi 6 juin à 9h45 une :

OPÉRATION DE NETTOYAGE DE LA NATURE EN KAYAK ET À PIEDS

Venez avec votre kayak et vos équipements de sécurité (ou tout autre embarcation permettant le ramassage) ou votre bonne volonté pour un ramassage à pied sur les berges. Faites-vous connaître auprès de l'association pour indiquer votre participation. Contact : Ludovic DUVAL 06 63 58 35 40

RESTEZ PRUDENTS ! LES GESTES BARRIÈRES QUI S'IMPOSENT...



- > Respecter une distanciation sociale d'1 mètre minimum
- > Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique et le jeter



- > Saluer sans se serrer la main, éviter tout contact physique
- > se laver les mains très régulièrement
- > porter un masque si vous êtes à proximité d'autres personnes (commerce, lieu public...)



ACCÈS AUX PLAGES, AUX CHEMINS DU BORD DE RANCE, AU HALAGE. ACTIVITÉS NAUTIQUES ET PLAISANCE.



PLAGE DE LA VILLE-GER : ouverte conditions

Dans le cadre de l'état d'urgence, le principe posé par décret reste, au niveau national, celui de la fermeture des plages et de l'interdiction des activités nautiques. Par dérogation à ce principe, le Maire a proposé d'autoriser l'accès à la plage de la Ville-Ger sous condition du respect des précautions sanitaires. Outre les gestes barrières, il est formellement exigé sur cette plage de la Ville-Ger de respecter la distanciation sociale et de limiter les regroupements (max 10 personnes).

MORDREUC : activités nautiques sous conditions, PLAGE DE MORDREUC : accès INTERDIT

L'accès aux cales de mise-à-l'eau et la reprise des activités nautiques sont autorisées sous condition du respect des précautions sanitaires. Cependant, compte-tenu de la difficulté à faire respecter la distanciation et séparer les flux entrées/sorties des baigneurs de la plage de Mordreuc, celle-ci reste fermée au public. Seules les activités nautiques et de plaisance sont autorisées sans accès à la plage.

LES CHEMINS DES BORDS DE RANCE, LE HALAGE ET LA PLAISANCE

Les promeneurs et randonneurs peuvent reprendre leurs activités. Les chemins et sentiers longeant la Rance sont de nouveau accessibles. Les gestes barrières sont toujours de mise bien entendu. Le halage est également ouvert. Concernant la plaisance, l'autorisation de reprendre les activités a été accordée par la sous-préfecture.

PLEUDIHEN : RÉOUVERTURE DES ECOLES ET DES SERVICES PERISCOLAIRES

Depuis le 12 mai, conformément aux souhaits ministériels, nos écoles ont réouvert leurs portes. Cette réouverture s'est organisée en concertation avec la commune pour accueillir un maximum d'enfants dans le respect des exigences sanitaires.

Au niveau de l'école ENTRE TERRE ET MER, ce sont 73 enfants qui ont repris soit 57% des effectifs. A l'école NOTRE-DAME et du SACRÉ-CŒUR, 117 enfants (62%) ont retrouvé leur classe.

En complément et pour assurer un service complet aux parents, les services des garderies et le restaurant municipal ont également réouvert leurs portes.

Les parents qui le souhaitent peuvent aussi profiter de l'accueil périscolaire intercommunal (Pleudihen / La Vicomté / Saint-Hélen) du Mercredi. Contact : José Escanez 06.68.19.26.42 ou pleudihen.jeunesse@orange.fr

La Mairie remercie les directrices des écoles et leurs équipes ainsi que les services périscolaires et leurs agents qui ont permis d'organiser ces réouvertures coordonnées. Malgré les exigences protocolaires contraignantes et l'appréhension, cette rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions.

CENTRE CULTUREL - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque est ouverte au public aux horaires habituels dans le respect des gestes barrières. **Attention pour accéder, le port du masque est exigé pour toute personne de plus de 10 ans.**

Les activités sont limitées au prêt de documents : pas d'animations, ni de salle de lecture, ni de presse à lire sur place, ni d'accueil de groupes, ni d'accès internet.

En cas de forte affluence et afin de respecter les règles de distanciation physique, nous nous réservons la possibilité de bloquer l'accès temporairement.

PLEUDIHEN/RANCE - bmpleudihen@wanadoo.fr



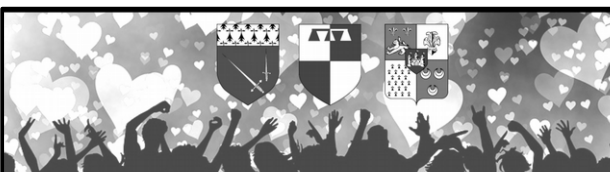
Jumelage - Partnerschaft PLEUDIHEN – HERSCHBACH DÉCÈS DE FRANZ BEULER « unser Freund »

Le 12 mai 1979, en tant que maire d'Herschbach, il co-signait avec Edmond Playoust, maire de Pleudihen-sur-Rance, la convention qui allait lier d'amitié nos deux communes. Franz Beuler est décédé le 17 mai 2020 à l'âge de 97 ans. Fervent défenseur de la Paix et grand ami de Pleudihen, son souvenir restera à jamais lié à notre histoire communale.

Paroisse de Pleudihen/St Hélen/La Vicomté Dimanche 31 mai : FÊTE DE LA PENTECÔTE

Suite au décret du 23 mai, la reprise des cérémonies religieuses est autorisée depuis cette date. La messe de la Pentecôte se tiendra en l'église Notre-Dame de Pleudihen à 10h30 dans le respect des mesures de précaution et notamment la limitation du nombre de personne pour respecter la distanciation et le port du masque obligatoire. En cas de très forte affluence une seconde messe pourra être organisée.

En juin, une messe sera célébrée tous les vendredis soir (18h30) et dimanche (10h30) à Pleudihen.



CELLULE DE VEILLE COVID-19 PLEUDIHEN/RANCE - SAINT-HÉLEN - LA VICOMTÉ/RANCE

EN CAS DE BESOIN : PRÉVENEZ-NOUS

Vous connaissez quelqu'un (+70 ans et/ ou isolée et/ou dépendante) qui serait en situation difficile ? Signaler le en appelant la mairie (téléphone au recto).